

Lieux de premier accueil social de proximité

Pour garantir à tous un accueil social de proximité à tous les habitants à moins de 30 minutes de chez eux, le Département structure un réseau de partenaires (services du Département, France Services, CCAS et CIAS) qui assurent un premier niveau d'accueil généraliste.

Vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien et ne savez pas à qui vous adresser ?

Vous avez une demande d'ordre social (logement, budget, insertion professionnelle, éducation des enfants...) ?

La structure la plus proche de chez vous pourra vous offrir une écoute bienveillante, une information sur vos droits sociaux et si nécessaire vous orienter vers le bon interlocuteur

Consultez la carte interactive ci-dessous pour la contacter !



En tant que lieu de premier accueil social, vous souhaitez apparaître sur cette carte (ou mettre à jour vos informations) ?

Contactez la direction générale adjointe aux solidarités du Département pour rejoindre le réseau : dgas@saoneetloire71.fr



Département
de Saône-et-Loire